



**Société
Cantonale des
Musiques
Vaudoises**

PROCES-VERBAL
157^{ème} Assemblée des délégués de la SCMV
Samedi 4 novembre 2023 à Palézieux
Organisation : L'Harmonie d'Oron

Présidence : Monique PIDOUX COUPRY

Ordre du jour : adressé aux sections, il ne fait l'objet d'aucune remarque, il sera donc suivi.

1) SALUTATIONS

La 157^{ème} Assemblée des délégués de la SCMV a lieu à la salle de Palézieux. Elle est organisée par l'Harmonie d'Oron.

La Présidente du Comité cantonal, Monique PIDOUX COUPRY, salue les invités qui honorent de leur présence ladite assemblée. Il s'agit de :

MIEVILLE Laurent	Président du Grand Conseil
FLOTRON Daniel	Préfet
SONNAY Olivier	Syndic de la Commune d'Oron
MONNARD Véronique	Diacre de la Paroisse Oron-Palézieux
COLLIARD Gilberte	Journaliste pour le Courrier Lavaux-Oron-Jorat
MENOUD-BALDI Luana	Présidente de l'ASM
GARRAUX René	Banneret fédéral
MUELLER Gino	Président d'honneur SCMV
PERRETEN Alain	Membre du Comité d'honneur SCMV
ROUGE Claudia	Membre du Comité d'honneur SCMV
CROSET Laurent	Membre du Comité d'honneur SCMV
HAMEL Philippe	Membre du Comité d'honneur SCMV
RICHARDET Jean-Daniel	Membre du Comité d'honneur SCMV
PICHON Michel	Membre du Comité d'honneur SCMV
GAILLARD Joëlle	Membre de la Commission de musique SCMV
MAURER Vincent	Membre de la Commission de musique SCMV
SPIRITO Florian	Président de la Commission technique des tambours SCMV
MONGE Olivier	Membre de la Commission technique des tambours SCMV
PICHON Stéphane	Banneret cantonal
GUIGNARD Daniel	Responsable du camp de musique SCMV
JAVET Ysaline	Responsable du camp de musique SCMV
CHERBUIN Claude	Président de l'Association Vaudoise des musiciens vaudois fédéraux
CURRIT Béatrice	Membre du Comité de l'Association cantonale des musiques neuchâteloises
CHETELAT Sébastien	Président de l'Association romande des directeurs de musique
GIRARD Ghislaine	Membre du Comité de la Société cantonale des musiques fribourgeoises
BISE Sylvie	Membre du Comité de la Société cantonale des musiques fribourgeoises

PICON Margrit	Membre du Comité de l'Association cantonale des musiques valaisannes
POCHON Cédric	Membre du Comité de l'Association cantonale des musiques valaisannes
RÜEGSEGGER Christian	Président de VAUD Associations
PORRET Thérèse	Membre du Comité de l'Association des Paysannes vaudoises
NICOD Corinne	Membre du Comité de l'Association des Paysannes vaudoises
GRAND Julien	Membre du Comité de l'Association cantonale vaudoise de football
SPYCHER Maryline	Présidente de la Fédération cantonale vaudoise des accordéonistes
HEDIGUER Gilbert	Président de la Commission de tir de l'Association vaudoise de tir sportif
CANTONI Marco	Directeur du Festival des musiques populaires
DUAY Daniel	Président de l'Association romande des musiques populaires
BERARD Didier	Caissier de l'Association des écoles de musique AEM-SCMV
PASCHE Laurent	Président du Comité d'organisation de la Fête cantonale 2023
MARTIN Pascal	Responsable du concours de la Fête cantonale 2023
GOLLIEZ Pascal	Membre du secteur finances SCMV
DE MIEVILLE Albin	Coordinateur du groupe de travail SCMV Evolution
CHESAUX Geneviève	Ancienne bénévole dévouée au camp de musique SCMV

Monique PIDOUX COUPRY remercie les organisateurs de cette journée, en particulier l'Harmonie d'Oron ainsi que le groupe des jeunes les Cop's de l'Ecole de musique de l'Harmonie d'Oron. Elle exprime également sa gratitude aux autorités communales.

Monique PIDOUX COUPRY passe la parole au président d'organisation de l'Harmonie d'Oron M. Basil Hockenjos qui adresse quelques mots de bienvenue aux délégués.

Monique PIDOUX COUPRY rappelle quelques dispositions de nos statuts.

Sur les 96 sections convoquées, le décompte est le suivant :

<i>Sections présentes</i>	93
<i>Section non présente</i>	
<i>Sections excusées/absentes</i>	3
<i>Nombre de délégués présents</i>	157

2) DESIGNATION DES SCRUTATEURS

Deux sections officient en tant que scrutateurs. Le choix du comité, approuvé par les délégués, s'est porté sur les sociétés suivantes :

- Fanfare de Gimel Philippe Berger
- L'Amitié des Monts-de-Corsier Gilbert Borloz

Avant de passer au point suivant de l'ordre du jour, Monique PIDOUX COUPRY donne la parole à M. Olivier SONNAY, Syndic de la Commune d'Oron, qui salue l'Assemblée et présente sa commune.

3) PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES DELEGUES 2022

Ce procès-verbal n'appelant aucune remarque de la part de l'Assemblée des délégués, il est donc adopté et son auteur, la soussignée, remerciée.

4) ADMISSIONS ET DEMISSIONS

C'est avec regret que nous prenons acte de la démission de Transport Lausanne Music et de Lavey-Morcles. Les lettres de démission de ces deux sociétés sont lues en Assemblée.

Nous regrettons cette décision et leur souhaitons à chacun d'entre eux de pouvoir continuer de jouer et trouver plaisir ailleurs.

La SCMV compte dès lors 94 sociétés membres.

Mme Monique PIDOUX COUPRY passe la parole au Président du Grand Conseil M. Laurent MIEVILLE.

5) RAPPORTS

a) de la Présidente du Comité central

Rapport en annexe.

b) du Président de la Commission de musique

Les sections ont reçu le rapport de la Commission de musique. Il n'en sera par conséquent pas donné lecture. Pas de remarques de la part de l'Assemblée.

Monique PIDOUX COUPRY remercie Stéphane PECORINI, Président de la Commission de musique ainsi que tous ses membres, à savoir Joëlle GAILLARD, Christine FLOTRON, Vincent MAURER, Antoine RABUT et Yves HUERLIMANN. Elle précise que Vincent MAURER a repris la présidence de la CM et que Stéphane PECORINI a repris la direction musicale du camp de musique.

La parole est donnée à Vincent MAURER.

Il nous présente un nouveau flyer concernant la formation à la direction avec une mise en place d'une initiation à la direction intéressée et curieuse en 4 étapes :

- Cours individuels
- Cours de gestique
- Cours théorique
- Cours pratique

Ce cours sera donné par Antoine RABUT. Il remercie les personnes présentes de relayer cette information aux jeunes et moins jeunes dans leurs sociétés.

c) du Président de la Commission technique des tambours

Les sections ont reçu le rapport de la Commission technique des tambours. Il n'en sera par conséquent pas donné lecture.

Il n'y a pas de question.

Monique PIDOUX COUPRY remercie Florian SPIRITO, Président de la Commission technique des tambours, ainsi que Olivier MONGE et Christophe LAURENT.

La parole est donnée à Florian SPIRITO.

En tant que Président de la Commission technique des tambours, Florian SPIRITO informe que la commission pense à la survie des ensembles et cherche des solutions de promotion.

Onze magnifiques ensembles de tambours étaient présents lors de la Fête cantonale de ce printemps et il y aurait pu en avoir plus.

Une journée de Masterclass et de démonstration dont la date doit être fixée est en cours de réalisation.

Il termine en disant que si quelqu'un a des idées à leur soumettre ou une envie de s'impliquer sans forcément faire partie de la commission, qu'il n'hésite pas à le contacter.

d) des responsables du Camp d'été de la SCMV

Les sections ont reçu le rapport du responsable du camp Daniel GUIGNARD. Il n'en sera par conséquent pas donné lecture.

Pas de remarque.

Monique PIDOUX COUPRY adresse ses remerciements également à tous ceux qui apportent leur soutien, qu'il s'agisse de l'Association des anciens du camp, des musiciens vétérans, du Comité d'honneur mais aussi des musiciens, sociétés, amis, particuliers et communes, canton, sponsors, partenaires qui chaque année permettent que ce camp soit une réussite.

Soumis au vote, les rapports sont acceptés à l'unanimité.

Des remerciements particuliers sont adressés à Mme Chesaux après 20 ans passés au camp SCMV (gestion de la cuisine).

e) du Caissier du Comité central

Les comptes étaient annexés au fascicule envoyé aux sections. Ils sont commentés par le responsable des finances, Didier BERARD.

COMPTES

En préambule, il donne quelques indications sur l'exercice de l'année.

Les factures et comptes 2022 ont été gérés par Jean-Daniel RICHARDET jusqu'au début de cette année, avec le temps nécessaire à faire les changements de signatures...

Pascal GOLLIEZ a repris la gestion des écritures et effectué la comptabilisation pour l'année 2022 en réimportant dans son logiciel le plan comptable et les écritures de l'année.

Pour la Fête cantonale, aucune écriture en 2022. Tout sera dans les comptes 2023. Seul un montant a été mis dans le fonds de Concours cantonal, pour les partitions commandées.

Les tableaux qui vous sont présentés se trouvent dans le fascicule électronique du lien transmis aux présidentes et présidents lors de la convocation.

Au niveau des comptes que l'on valide aujourd'hui, on se retrouve dans les moyennes des années précédant le COVID.

A l'analyse des chiffres affichés, on remarque des charges supérieures dans différents postes en comparant avec l'année précédente – mais Didier BERARD rappelle que l'activité en 2021 était encore restreinte.

Il n'a pas de commentaire spécial à faire sur ces charges, hormis sur la grosse différence au niveau du camp, avec le spectacle du 40^e anniversaire « Aux suivants » qui se cumulait aux charges « normales » du camp, pour moitié chacun.

Dans les produits, le versement de la Loterie Romande a été utilisé pour 45'000.- pour le camp d'été, le solde utilisé pour l'opération des instruments de la LoRo.

Le camp et spectacle du 40^e se terminent avec un léger bénéfice versé au fonds du camp.

Pour un bénéfice final de 615.24 francs.

BILAN

Stable. A noter une augmentation du fonds pour le Concours cantonal.

Avec un capital stable qui s'élève à 29'577 francs.

Merci à notre ancien caissier

Merci à notre comptable Pascal GOLLIEZ pour son travail.

Merci aux vérificateurs des comptes pour leur travail fin mai.

Monique PIDOUX COUPRY remercie Didier BERARD et Pascal GOLLIEZ pour leur travail.

f) de la Commission de vérification des comptes

La Commission de vérification des comptes était composée des représentants des sections suivantes : Ecole de musique de Nyon, Fanfare municipale de Nyon et Fanfare de Gland.

Mme Sara Kellenberger prend la parole pour lire le rapport.

Monique PIDOUX COUPRY remercie les membres de la Commission de vérification des comptes pour leur travail.

6) APPROBATION DES COMPTES 2022 ET DE LA GESTION DU CC

L'Assemblée, n'ayant pas de remarque à formuler, après avoir pris connaissance des comptes et du rapport de la Commission de vérification, les accepte à l'unanimité.

Monique PIDOUX COUPRY remercie Jean-Daniel RICHARDET pour ses 22 ans passés au sein du comité cantonal, ainsi que Didier BERARD et Pascal GOLLIEZ.

Elle remercie également les partenaires/sponsors SCMV pour leur soutien, à savoir : la Loterie Romande, l'Etat de Vaud, la Banque Raiffeisen, l'AVY (Vins d'Yvorne), le garage Emil Frey, La Mobilière Assurance et AVIA.

7) BUDGET 2024

Présentation par Didier BERARD.

Le budget est aligné sur les années précédentes, avec quelques adaptations en fonction de la tendance, par exemple une diminution des recettes sur les abonnements au journal.

Ce budget ne prend pas en compte d'éventuels changements pour la mise en place de la nouvelle structure SCMV.

Au niveau du sponsoring, le montant a pu être augmenté à CHF 15'000.00, avec le début des 2 nouveaux contrats, AVIA et La Mobilière, pour 3 ans.

Merci à nos sponsors.

Il profite de rappeler que pour les commandes faites chez les artisans vignerons d'Yvorne, une rétrocession est faite à la SCMV.

Pour AVIA, il rappelle l'action sur les cartes d'essence de l'opération « Ton association te remercie ».

Chaque société peut souscrire un contrat avec AVIA pour que ses membres, amis, supporters, puissent commander une carte d'essence. Le détenteur bénéficie d'un rabais de 3 centimes par litre de carburant acheté dans une station AVIA, et la société reçoit 2 centimes par litre, avec un décompte en fin d'année.

Il sait que plusieurs sociétés ont déjà souscrit à cette opération qui permet à chacun d'avoir un petit retour (cashback).

Les musiciens ou amis peuvent également prendre une carte sur le nom de la SCMV. Le cashback sera versé au camp d'été de musique.

Vous trouvez des informations sur notre site internet, et il reste à disposition pour toute question.

Merci à l'Etat de Vaud, service culturel, pour son subventionnement.

Enfin merci à la Loterie Romande pour son soutien renouvelé depuis de nombreuses années.

Le budget 2024, annexé au fascicule avec la convocation, présente un résultat équilibré.

Le budget 2024 est accepté à l'unanimité.

8) NOMINATION DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES COMPTES 2023

Sont nommés pour le prochain exercice : La Montagnarde de Bullet, L'Union Instrumentale de l'Auberson et l'Union Instrumentale de Ste-Croix.

La nomination de la commission de vérification des comptes est acceptée à l'unanimité.

9) INFORMATION DE L'AEM-SCMV

Démissions : Claude PERRIN et Jean-Pierre BOURQUIN

Admission : Chantal MAURER

Le comité est dès lors composé de la manière suivante : Bertrand CURCHOD, Président, Chantal MAURER, Norbert PFAMMATER, Etienne MOUNIR, membres et Didier BERARD, caissier.

Toutes ces personnes sont remerciées pour leur engagement et leur travail.

10) DESIGNATION DE LA SECTION ORGANISATRICE ASSEMBLEE DES DELEGUES DES 2024

Candidature de L'Echo du Chêne de Pampigny.

Françoise GOLLIEZ nous fait lecture de leur candidature.

Cette candidature est acceptée à l'unanimité et applaudissements.

L'Assemblée des délégués 2024 aura lieu à Apples le 2 novembre. Pour rappel, cette assemblée a toujours lieu le 1^{er} samedi de novembre.

Pas de proposition pour les années suivantes.

11) DESIGNATION DE LA SECTION ORGANISATRICE DE LA FETE DES JUBILAIRES DES 2026

Pour rappel, la Fête des jubilaires 2024 aura lieu à Forel (Lavaux) et à Gryon en 2025. Pas reçu de candidature pour les années suivantes.

12) CONCOURS VAUDOIS DES SOLISTES ET PETITS ENSEMBLES (CVSPE) : INFORMATIONS ET DESIGNATION SECTION ORGANISATRICE EN 2023

La candidature de la Fanfare de Nyon pour 2024 a été validée par l'AEM-SCMV en septembre dernier. Elle est également validée, sur préavis favorable du comité central, par l'Assemblée des délégués.

La parole est donnée à Vincent MAURER qui excuse Jennifer GIROD, présidente de la Commission permanente CVSPE.

Vincent MAURER nous informe que 160 participants sont inscrits pour l'édition 2023 qui aura lieu le 11 novembre prochain à Aubonne.

Toutes les informations utiles se trouvent sur le site du CVSPE.

En annexe le rapport de la Présidente de la CP CVSPE.

Monique PIDOUX COUPRY le remercie et passe la parole à Mme Luana MENOUD-BALDI, Présidente de l'ASM.

13) FETE CANTONALE 2023

Monique PIDOUX COUPRY félicite le comité d'organisation mais aussi toutes les sociétés qui ont participé ainsi que les collègues du Comité cantonal et des commissions SCMV.

Elle passe la parole à Laurent PASCHE, président du CO puis elle invite les membres du Comité d'organisation de la Fanfare de Gimel à venir sur scène ainsi que le nouveau banneret cantonal.

Elle les remercie sincèrement et a le plaisir d'annoncer qu'en guise de reconnaissance, la SCMV a le plaisir de nommer Laurent PASCHE et Pascal MARTIN au titre de membres du Comité d'honneur de la SCMV. Ils seront invités à la prochaine Fête des jubilaires où ils recevront leur distinction.

14) GROUPE DE TRAVAIL SCMV

Monique PIDOUX COUPRY informe l'assemblée qu'un groupe de travail a été créé, coaché par Albin DE MIEVILLE. Les travaux du groupe ont pour objectifs de mieux cibler les besoins, de trouver les bonnes synergies entre les différentes commissions et d'apporter un meilleur soutien à nos membres. Elle remercie vivement Albin DE MIEVILLE pour sa disponibilité à titre gracieux et ses compétences professionnelles.

Un sondage a été fait auprès des sociétés et Florian SPIRITO donne les résultats. 357 personnes y ont répondu dont 344 au titre de musicien, 20 au titre de directeur, 107 au titre de membre de comité, 34 au titre de président et 2 au titre de banneret. Tous les âges étaient représentés. A la question de savoir sur quoi la SCMV devrait mettre la priorité, les 3 points les plus importants sont 1) soutenir l'intégration des jeunes 2) soutenir les intérêts des sociétés de musique à vent 3) favoriser les échanges entre sociétés. Le groupe de travail a pris acte des résultats dans leur ensemble et articulera ses prochains travaux en adéquation avec les volontés énoncées.

15) COMMUNICATIONS DU COMITE CENTRAL ET DES COMMISSIONS

15 a) Musique militaire

La parole est donnée à Christian INDERMUEHLE.

Le 14 octobre dernier a eu lieu une matinée d'information sur la musique militaire. 4 jeunes étaient présents et ont écouté avec attention les informations données par le capitaine instructeur Stéphane Terrin.

Il remercie le Corps de musique de Pully pour la mise à disposition de leur local de répétition. La prochaine matinée d'information aura lieu le 12 octobre 2024.

Il félicite les musiciens vaudois ayant réussi l'examen d'admission à la musique militaire en 2023 :

Quentin Borel	Salavaux	Alto
Arnaud Boson	Perroy	Trombone
Edgar Cherix	Lausanne	Trompette
Aurélien Terzi	Pompaples	Alto
Mathias Weber	Arzier	Basson

15 b) SUISA – Hitobito

Didier BERARD rappelle le nouveau délai pour l'annonce SUISA au 31 décembre et l'importance de la mise à jour des données (adresse de la société, les membres responsables, les abonnés au journal SCMV'Mag, la liste des membres, ...).

Le journal Unisono n'est pas encore dans Hitobito mais le projet est en route.

Il rappelle que la liste des musiciens doit être à jour au 31 décembre pour les cotisations.

Il remercie les vérificateurs nouvellement nommés de passer vers lui pour fixer la date pour la vérification des comptes.

15 c) Journal SCMV'Mag

Françoise GOLLIEZ rappelle que l'agenda régional est à disposition pour annoncer les manifestations et également sur le site.

Le journal SCMV'Mag doit être une image des activités musicales qui se passent dans notre canton : organisation d'un événement particulier, d'un camp musical, d'un projet d'une société ou de la mise à l'honneur de membres méritants.

Elle relève de faire attention au délai et d'anticiper les demandes car il y a au moins un mois entre la fin de la mise en page et l'envoi.

Elle rappelle que c'est aux sociétés de faire les changements d'adresse dans Hitobito et que chaque société paie un forfait de CHF 150.00 pour 10 abonnements et 2 supplémentaires pour des jeunes musiciens. Certaines sociétés ne reçoivent pas le quota auquel elles ont droit. Elles peuvent donc ajouter des adresses dans Hitobito.

15 d) Opération des instruments LoRo 2022

La parole est donnée à Christian RÜEGSEGGER.

Cette 16^{ème} édition a démarré fin janvier et 42 demandes ont été récoltées provenant des écoles ou sites qui ont répondu dans les délais.

Nous avons sollicité à la Loterie Romande un montant total de CHF 250'000.00 pour cette opération et pour le camp d'été SCMV. La décision est arrivée mi-juin. Nous avons alors bénéficié d'un montant total de CHF 180'000.00, dont CHF 165'000.00 a été attribué à l'opération des instruments. A son tour de répéter ses plus vifs remerciements à la Loterie Romande pour ce soutien régulier, qui, il le rappelle, n'est pas définitivement acquis.

A noter qu'avec le départ de Jean-Daniel RICHARDET, le dossier envoyé à la LoRo est à présent constitué en équipe avec Didier BERARD, Pascal GOLLIEZ et votre serviteur. Merci à vous pour votre collaboration.

Tout en respectant au mieux les compteurs par école, il a privilégié cette fois plus fortement une distribution permettant de satisfaire, au moins en partie, le plus grand nombre d'écoles. 38 écoles et sites sur les 42 sont ainsi été bénéficiaires cette année. Il a ainsi commandé près d'une cinquantaine d'instruments, ainsi que des lutrins, du petit matériel de percussion et du matériel d'initiation.

La traditionnelle cérémonie de remise des instruments a eu lieu le vendredi 8 septembre à Epalinges. L'Ecole de Musique d'Epalinges a accueilli dans ses locaux une cinquantaine d'invités pour cette cérémonie, événement central de cette opération. Représentants d'écoles, parents, élèves, représentants de magasins ont pu apprécier également l'intervention musicale de plusieurs élèves de l'Ecole de Musique d'Epalinges et de l'Ecole de Musique de Rolle et Environs.

Cette édition se terminera ce mois avec les dernières livraisons. Et la prochaine démarrera mi-janvier 2024.

15 e) VAUD Associations

Christian RÜEGSEGGER transmet à l'assemblée les salutations de VAUD Associations et salue la présence de quelques représentants, dont Julien GRAND de l'ACVF et membre du Comité.

Petit retour en arrière : il nous avait annoncé, lors de l'AD 2022, la création de VAUD Associations. La motivation était de fonder une association, sur la base des 7 Grands, afin d'officialiser le besoin d'unir et de défendre le monde associatif d'amateurs dans le Canton.

Pour rappel les objectifs de VAUD Associations sont : la défense des intérêts, la promotion du domaine et des bienfaits, les échanges sur des thèmes communs et la valorisation du bénévolat. Depuis la fondation, le 14 avril 2022, et pour cette première étape, les buts suivants avaient été fixés :

- Mettre en place la structure (distribuer les rôles au sein du Comité)
- S'ouvrir à d'autres associations
- Se rapprocher des autorités cantonales et d'autres organismes utiles pour notre cause, dans le but de gagner en reconnaissance
- Organiser des rencontres et formations, c'est-à-dire perpétuer l'échange entre les associations
- Et finalement trouver un président ou une présidente, puisque mon rôle annoncé depuis le début était de finaliser ce projet de transformation et de remettre les clés dans les meilleures conditions

Notre 1^{ère} Assemblée générale aura lieu ce 1^{er} décembre au Château de La Sarraz. Cela sera l'occasion de partager notre premier bilan et de présenter les perspectives.

Lors de cette assemblée, nous accueillerons une 8^e association : la Fédération Cantonale Vaudoise des Accordéonistes, dont il salue la présence de la Présidente, Maryline SPYCHER. Nous sommes en contact avec d'autres associations, dont pour certaines l'adhésion aboutira en 2024.

Si l'Assemblée l'accepte, la présidence sera reprise par une personnalité bien connue dans le monde associatif, il s'agit de Patrick SIMONIN, qui est un ancien président de la FVJC.

Avec ces quelques mois de fonctionnement, il est convaincu que le modèle est juste. Il s'agit de poursuivre la démarche et de fixer le positionnement dans ce réseau de compétences.

15 f) Membres

La parole est donnée à Pierre-André MARTIN.

Pierre-André MARTIN rappelle l'importance de la mise à jour des données dans Hitobito et la date d'échéance au 31 décembre. Les directeurs, les tambours, les porte-drapeaux et les membres de comité non musiciens font partie des membres actifs.

Pour terminer, il rappelle le délai au 30 pour l'inscription des jubilaires. Il se réserve le droit de ne plus prendre en considération les inscriptions trop tardives.

16) PROPOSITIONS DES SECTIONS

Pas de proposition.

17) DIVERS

Laura GENILLARD, Présidente de la Fanfare Concordia de St-Triphon prend la parole.

Elle relève que son école de musique ne faisant pas partie de l'AEM-SCMV, elle n'a pas accès au soutien de la LoRo. Elle souhaiterait savoir pour quelle raison puisqu'ils travaillent également à la relève de musiciens.

La parole est donnée à Christian RÜEGSEGGER.

Pour la première opération en 2008, la lettre envoyée aux écoles de musique (EM) précisait : Toutes les EM de la SCMV peuvent bénéficier du soutien de la LoRo.

Puis en 2010, seules les EM de la SCMV qui ont signé la « charte » pouvaient bénéficier du soutien de la LoRo. Cette charte existait depuis 2003.

Ensuite est arrivé en 2011, dans le canton, la Loi sur les écoles de musique, la fondation respective et la création de l'association AEM-SCMV. Seules les EM membres de l'AEM-SCMV peuvent bénéficier de l'opération (60 écoles et sites du Multisite en 2023).

Cette opération est restée sous la gestion de la SCMV, dans le but de soutenir les EM et, par là-même, nos fanfares.

On pourrait comprendre qu'une école dépendant d'une section de la SCMV, sans être membre de l'AEM-SCMV, pourrait bénéficier de cette opération.

D'autres écoles sont concernées dont Avenches et Lucens.

Dans tous les cas, le point essentiel à respecter vis à vis de la Loterie Romande est de démontrer que le montant est distribué à des organisations répondant à un certain cadre et niveau de qualité.

Il comprend la demande. Le sujet mérite d'être discuté. Il ne peut néanmoins pas donner une réponse aujourd'hui, mais promet d'entreprendre la réflexion. Il faut préciser qu'elle doit se faire avec plusieurs personnes, dont des représentants de l'AEM.

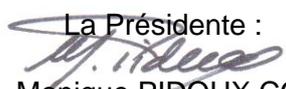
Laura GENILLARD ajoute que pour leur jubilé, la Loterie Romande ne les a pas soutenus car elle soutient la SCMV.

Monique PIDOUX COUPRY rappelle la manifestation du Festi Musiques de Moudon et leur recherche de bénévoles.

Daniel DUAY et Marco CANTONI qui sont présents aujourd'hui, sont remerciés de leur présence.

L'Harmonie d'Oron est chaleureusement remerciée pour leur accueil.

La parole n'étant plus demandée, l'Assemblée des délégués 2023 est levée à 11h55.

La Présidente :

Monique PIDOUX COUPRY

La Secrétaire :

Lyliam OCCHIPINTI

Annexes :

- Rapport de la Présidente du Comité cantonal
- Informations de la Présidente de la CP CVSPE

RAPPORT DE LA PRESIDENTE

Point 5a) de l'ordre du jour

Chères musiciennes, Chers musiciens,

C'est un plaisir pour moi de présider cette 157^{ème} Assemblée des délégués de la SCMV.

Quand bien même j'occupe la présidence, je le dis toujours, je ne suis que la porte-parole d'une instance composée de membres sur lesquels je peux compter. La SCMV c'est un travail d'équipe.

Je tiens donc à remercier mes collègues de comité, à savoir :

- Lylia Occhipinti, secrétaire
- Françoise Golliez, resp. SCMVMag
- Christian Rügsegger, resp. opération instruments de la Loterie Romande et Vice-président SCMV
- Didier Bérard, informaticien responsable de la gestion du site, de la SUISA et responsable du secteur finances
- Pierre-André Martin, resp. service des membres
- Christian Indermühle, resp. archives et logistique

Travaille également au secteur des finances en tant que comptable, Pascal Golliez, que je tiens à remercier vivement pour son aide précieuse.

Je ne saurai manquer également de remercier les membres de la Commission de musique, de la Commission technique des tambours et les responsables du camp de musique pour leur engagement et pour leur travail.

Remerciements aussi au Comité de l'AEM-SCMV pour leur travail et leur collaboration et enfin à la Commission permanente en charge de l'organisation du CVSPE (Concours vaudois des solistes et petits ensembles).

Les délégations régionales, cantonales et inter-cantonales ont été nombreuses cette année et hors nos événements cantonaux courants, relevons les nombreux anniversaires de sociétés que nous nous sommes plu à honorer. Je tiens à ce propos à préciser que le comité cantonal, s'il en est informé, se déplace très volontiers à ce genre de manifestation. Une occasion pour la société jubilaire de recevoir les félicitations et un cadeau de votre faitière. Il en est de même si votre société inaugure une nouvelle bannière, nous nous déplaçons avec la bannière cantonale.

J'en profite aussi pour remercier toutes les sociétés qui nous adressent des invitations à leurs concerts. Il nous est certes impossible de satisfaire à toutes, de plus est, concentrés sur une même période ; mais le fait de les recevoir nous démontre que les activités de nos sociétés vont bon train et qu'elles vivent ! C'est une information importante pour nous. Donc merci.

Hors les événements précités, il en est des plus ponctuels, annuels au caractère certes moins festif, mais pas moins intéressant, auxquels nous nous devons d'être présents, à savoir :

- Assemblée suisse de musique
et pour les présidents de comités et de commissions de musique,
participation aux séances des présidents suisses de comités et de
commissions de musique
- Rencontre romande et tessinoise de musique
- Assemblée romande des musiques populaires
- Assemblée de l'Association vaudoise des musiciens vétérans fédéraux
- Assemblée AEM-SCMV
- Assemblée VAUD Associations

Deux événements ont marqué notre année et celle des musiciens vaudois ; le départ de deux présidents d'honneur de la SCMV. Gilbert Grin et Alain Bassang. Nos pensées vont encore à leurs proches, leur société, leur entourage. J'ai été personnellement très touchée par ces départs et je l'avoue plus particulièrement par celui de mon prédécesseur. Nous avons fait tellement de choses ensemble et très souvent en riant. Je ne pouvais donc pas passer cette première assemblée sans lui, sans avoir une pensée et sans la partager.... un peu... car le reste c'est à l'*in(Alain)*terieur que ça passe !

Chères musiciennes, Chers musiciens, je ne saurai clore sans vous remercier, vous féliciter, vous encourager pour tout ce que vous faites.

Et pour savoir si vous le faites bien pour les autres, commencez à le faire bien pour vous ; et vous trouverez la réponse.

*Monique Pidoux Coupry
Présidente SCMV*